

Questions orales

LE REGISTRE DES ARMES À FEU

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Réf.): Monsieur le Président, il y a moins de deux semaines, le mardi 28 février, l'Assemblée législative de la Saskatchewan a adopté à l'unanimité la motion suivante:

Que l'Assemblée transcende les lignes de parti et s'unisse pour demander au gouvernement fédéral de retirer sans tarder le projet de loi C-68, Loi sur les armes à feu, prévoyant l'imposition réelle d'un registre national des armes à feu coûteux et inutile qui n'aura aucun effet sur la répression de crimes violents au Canada, et que l'Assemblée envoie une délégation représentant tous les partis auprès du Comité permanent de la justice et des questions juridiques pour faire valoir l'opposition catégorique de l'Assemblée au registre des armes à feu proposé; et, après l'adoption de cette motion, que le Président envoie au ministre fédéral de la Justice copie de la motion jointe au compte rendu des travaux portant aujourd'hui sur ce sujet.

• (1415)

Mes électeurs et moi-même tenons à déclarer publiquement notre opposition catégorique. J'approuve ce vote unanime de l'Assemblée législative de la Saskatchewan, demandant le retrait immédiat du projet de loi C-68 portant sur les armes à feu.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LES PÊCHES

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, le turbot est aujourd'hui la dernière espèce encore exploitable au large de Terre-Neuve à la suite des ravages que la surpêche a causés à la morue, au sébaste et à la plie. La protection du turbot est ainsi devenue impérative. L'opposition officielle appuie donc la décision du gouvernement de mettre fin à la surpêche au turbot qui a conduit à l'arraisonnement du navire espagnol *Estai*.

Des voix: Bravo!

M. Bouchard: Ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. À la faveur de l'inspection qui a suivi l'arraisonnement du navire espagnol *Estai*, le ministre des Pêches peut-il nous indiquer si les agents de Pêches et Océans ont relevé des irrégularités qui pourront être mises en preuve au soutien de la position canadienne?

L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le chef de l'opposition pour cette question ainsi que pour l'appui important donné par le Bloc québécois au gouvernement à ce sujet.

En ce qui concerne les prises trouvées dans l'*Estai*, il est maintenant évident que jusqu'à 70 p. 100 des poissons sont petits et immatures. Cette question est importante pour les pêcheurs de partout en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans la province de Québec. C'est clair. Les pêcheurs de l'Atlantique sont unanimes à vouloir que des mesures efficaces soient prises.

[Traduction]

Je peux répondre au chef de l'opposition que nous avons entrepris l'inspection du bateau. Je peux lui dire que, selon les premières observations, car l'inspection exhaustive n'est pas terminée, plus de 70 p. 100 des poissons trouvés à bord du navire étaient petits. Il s'agissait de géniteurs non matures, donc incapables de se reproduire. Environ 30 p. 100 faisaient moins de 14 pouces, 21 p. 100, moins de 12 pouces et 22 p. 100, moins de 9 pouces. Une bonne quantité de ces poissons étaient plus petits que cette plume.

Le Président: Naturellement, je laisserai le député conclure, mais je le prierais de ne pas utiliser d'accessoires, pas même une plume.

M. Tobin: Monsieur le Président, comme je sais que les députés ont bien de l'imagination, j'ajouterai simplement que les pêcheurs qui pratiquent une pêche saine ne prennent que des poissons de 24 à 28 pouces. Bon nombre des poissons actuellement pêchés ne sont pas aussi grands que la paume de ma main. Ce n'est pas un accessoire, c'est ma main. Cette situation doit cesser.

Des voix: Bravo!

• (1420)

Le Président: Je conclurai que vous me faisiez signe.

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, pour démontrer le sérieux et la fermeté de la position canadienne, le ministre confirme-t-il que son gouvernement refusera la libération du navire arraisonné posée par l'Union européenne comme condition préalable à la reprise des pourparlers avec le Canada?

[Traduction]

L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, le gouvernement applique la procédure régulière et entreprend toutes les mesures prévues dans la loi canadienne. Voilà les démarches que nous avons l'intention d'entreprendre aujourd'hui et de poursuivre sans faute au cours des heures et des jours qui viennent.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, ma prochaine question s'adresse au ministre des Affaires étrangères.

Le ministre peut-il nous dire si le Canada tente, par les voies de la diplomatie, de négocier avec l'Union européenne un règlement pacifique de ce conflit qui tiendrait compte du besoin urgent de protéger et de préserver le stock canadien de turbos qui est menacé par la surpêche que pratiquent les pêcheurs européens?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, il est absolument clair que le